**Nous, les Adolescentes Africaines, Nous Continuons à Parler de nos vérités - êtes-vous à l'écoute ? Quand Agirez-Vous?**

Chers Présidents,

Salutations des adolescentes africaines, dans toutes nos diversités !

Imaginez un espace rempli de conversations vibrantes, puissantes et stimulantes entre de féroces adolescentes féministes africaines. Ce fut le cas le 15 juin 2020 lorsque nous, plus de 60 adolescentes africaines originaires d'Angola, du Mozambique, de Zambie, d'Algérie, du Cameroun, du Mali, du Nigeria, d'Afrique du Sud, du Tchad, du Bénin, du Sénégal, du Zimbabwe, de la Gambie, du Malawi, du Rwanda, de l'Ouganda, de la RDC, du Botswana, du Liberia, de l'Éthiopie, du Kenya et de la Tanzanie, avons organisé un webinaire avant la Journée de l'enfant africain (JAA). Pour nous, la Journée de l'enfant africain est un jour triste et pourtant un jour courageux. Aujourd'hui, le monde est dans les rues pour manifester contre le racisme, la discrimination et la brutalité policière. C'est un peu comme les manifestations des étudiants de Soweto il y a 44 ans. En outre, la pandémie COVID-19 a exacerbé les abus et les violations des droits des enfants, en particulier pour nous, les adolescentes. Il s'agit notamment de viols, de grossesses d'adolescentes, de cyber intimidation, de déni de la liberté d'expression, d'erreurs judiciaires flagrantes dues à la corruption et au patriarcat des systèmes judiciaires des États africains et de cas non signalés de violence basée sur le genre (VBG). Par exemple, des femmes et des jeunes filles sont tuées à Cabo Delgado, au Mozambique, en raison du violent conflit en cours. Des filles sont enlevées et violées dans cette région.

**Notre appel URGENT à l'action**

Chers présidents, comme nous le rappelle notre proverbe africain, « **c'est celui qui vit dans la maison qui sait où le toit coule »** Nous, les adolescentes africaines, savons où « le toit de notre vie coule » - c'est dans les systèmes et institutions judiciaires qui ne sont pas adaptés aux enfants.

Nous vous faisons part ici de **nos priorités et actions clés qui sont fondamentales pour un système judiciaire adapté aux enfants dans tous les pays d'Afrique.**

1. Tous les systèmes et institutions judiciaires des pays africains doivent être adaptés aux enfants et transparents. **Toutes les décisions et politiques doivent être suivies d'une mise en œuvre cohérente et effective** aux niveaux local et national.
2. Les enfants n'ont pas leur place en prison ! Tous les gouvernements **doivent mettre en place des tribunaux pour enfants et accélérer l'accès à la justice** pour toutes les filles et tous les garçons ! Une justice retardée est une justice bafouée !
3. Les gouvernements africains doivent faire preuve de **volonté politique pour financer des systèmes et des infrastructures judiciaires** adaptés aux enfants. Les gouvernements doivent également faire preuve d'intention dans la lutte contre la corruption à tous les niveaux, y compris dans le système judiciaire.
4. Fournir un **soutien psychosocial aux survivants** de violations des droits de l'homme, parallèlement à l'accès à la justice, tout en respectant la confidentialité.
5. Des systèmes judiciaires adaptés aux enfants doivent être **accessibles à toutes les adolescentes, indépendamment de** leur situation démographique et géographique (par exemple, zones rurales ou urbaines, établissements informels, camps de réfugiés, etc.)
6. Les adolescentes demandent à tous les gouvernements **d'adopter une approche féministe pour démanteler le patriarcat** dans les systèmes judiciaires.
7. Tous les documents et politiques officiels des Nations unies, de l'Union africaine et des gouvernements doivent être révisés pour lire **« Abus ou violation des droits de l'enfant » et non « Mariage d'enfants »** ! Le mariage tel que nous le connaissons dans nos sociétés est un mariage entre adultes consentants et non entre enfants !
8. Les systèmes de justice adaptés aux enfants sont étayés par **l'accès à des informations dans des langues adaptées aux enfants**. Tous les documents politiques et les ressources doivent être SBS (Soyez bref et simple).
9. Les gouvernements doivent mettre en place des structures et des mesures pour garantir qu'il y **ait davantage de femmes représentées** **dans les systèmes judiciaires** de tous les pays africains.
10. Les gouvernements, les OSC et les autres acteurs du développement doivent faire tout leur possible pour **garantir aux adolescentes un accès significatif aux plateformes nationales, régionales et mondiales pour exercer leur pouvoir, leur agence et leurs droits.**
11. Les gouvernements doivent **veiller à ce que les systèmes et institutions judiciaires appliquent une approche fondée sur les droits de l'homme, qui soit inclusive et digne,** en particulier dans tous les plans d'intervention et de redressement de COVID-19, y compris le soutien aux défenseurs des droits des femmes et la formation des forces de l'ordre aux droits de l'homme.

Nous, les adolescentes féministes africaines, affirmons les paroles de l'ambassadrice de bonne volonté de l'Union africaine pour la lutte contre la maltraitance des enfants, NyaradzayiGumbonzvanda: **« *Les filles ont des droits qui doivent être protégés et accessibles à tous. La police et les tribunaux doivent être accueillants et traiter les filles qui ont signalé des cas de violations comme des survivantes et non comme des auteurs ».***

**Chers Présidents, nous, les adolescentes africaines, continuons à dire nos vérités - êtes-vous à l'écoute et quand agirez-vous !**

Veuillez accepter les assurances de notre plus haute considération,

Adolescentes africaines.